

# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE du 25 août 2014

L'an deux mil quatorze et le 25 août, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques SALANSON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 18 août 2014.

Nombre de membres en exercice : 11

**Présents** : M. BAUJARD Roland – Mme CHUZEVILLE Nathalie – M.DORY Sylvain – Mme DUPONT NGUYEN TRIEU Le Khanh – M. FOREST Daniel – Mme GUIGNIER Chantal – MM. OLIVIER André – SALANSON Jean-Jacques – Mme SALANSON Patricia.

**Absents excusés** : MM. DENUELLE Sixte – POURREYRON Cyril

Nomination du secrétaire de séance : Mr Roland BAUJARD

-----  
Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire propose d'ajouter 2 points à l'ordre du jour  
- décision modificative : alimentation du compte 1687  
- décision modificative : suppression des votes par opération  
Le Conseil approuve à l'unanimité.

### **Décisions modificatives**

- Il s'agit de réduire le compte 231 en vue d'alimenter le compte 1687 pour 21€ : décision acceptée à l'unanimité.
- En vue de modifier les modalités de vote du budget quant aux chapitres « opérations d'équipement » les 2 opérations détaillées (201110 et 20121) ne sont plus indiquées que pour information. Décision prise à l'unanimité.

### **Affaires scolaires**

- Madame SALANSON propose de revoir les statuts du Regroupement Pédagogique Intercommunal : ceux-ci ont été rédigés en 1991 lors de sa création. Il serait intéressant de créer une commission RPI, à voir avec MM. Denuelle et Pourreyron (parents d'élèves) s'ils veulent bien s'inscrire dans cette commission.
- Rythmes scolaires : réunion lundi 1 septembre avec les intervenants
  - o Nicolas TURPAULT-GARCIA
  - o Emilie GIBAS
  - o Valérie NONY
- Le ramassage scolaire du mercredi sera assuré à 11h50 départ d'Emeringes, 12h05 départ de Vauxrenard.

### **Voirie**

- M. Dory expose que le chantier est presque achevé. Certaines finitions sont attendues d'ici la mi-septembre : pose des pavés résine, grenailage parvis église.

Les travaux des rues adjacentes à la rue principale débutent (travaux réalisés par la CCSB)

Ceux-ci ne pourront se terminer qu'au printemps pour la rue qui descend chez M. Pourreyron car la SDEI doit refaire des tranchées pour des canalisations et il faudra attendre que le terrain se tasse pour terminer.

- Il est proposé de fermer la cour d'école entre les 2 niveaux : la cour haute est suffisante pour accueillir la quinzaine d'élèves de la classe et la partie basse servirait de parking.

Un portail séparera les 2 niveaux et un portillon sera posé vers l'escalier.

Les travaux seront réalisés aux vacances de la Toussaint, un devis a été réalisé par l'entreprise Tête qui posera également les garde-corps vers le terrain de tennis et vers la maison Coillard.

- Les trottoirs servent de parking : un arrêté sera pris concernant le stationnement dans le village.

Il est prévu d'installer des panneaux (ou quilles) amovibles et une signalétique de priorité aux passages étroits.

### **Personnel**

- M. le maire propose au Conseil Municipal de lui donner délégation pour embaucher des vacataires en cas de besoin pour la commune : accroissement temporaire de travail.  
Le Conseil Municipal décide de donner délégation au maire à l'unanimité.
- L'entretien des WC publics sera fait désormais par l'agent technique.

### **Monument aux morts**

M. Ramage, architecte a été consulté pour rencontre les « bâtiments de France » Réunion prévue début septembre.

La demande de subvention auprès de Mme Elisabeth LAMURE (sénatrice) a eu une réponse positive : il nous sera versé 2000€

### **Orange : antenne relais**

M. Denuelle a pris contact avec les opérateurs qui vont « envoyer des pulsions » pour augmenter la teneur du réseau.

Des contrôles seront effectués pour constater ou non l'amélioration du réseau.

### **Questions diverses**

- Site internet

Mme Chuzeville a pris contact avec M. Stéphane Bessard de l'entreprise RIEL.

Elle doit créer l'ossature et lui communiquer pour voir si tout est compatible.

Elle a rendez vous le 24 septembre pour la mise au point avant présentation au prochain conseil.

- Bulletin : l'ossature est en cours.

Il reste à prévoir la réunion avec les associations pour le contenu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au **lundi 6 octobre 2014 à 20 h 30**